



Accord sur la conservation des Gorilles et de leurs habitats

Distribution: Général

UNEP/GA/MOP2/Doc.4.2
17 novembre 2011

Français
Original: Anglais

DEUXIÈME RÉUNION DES PARTIES
Bergen, Norvège, 26-27 novembre 2011
Point 4.0 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE ET CALENDRIER

(au 17 novembre 2011)

JOUR 1: 26 NOVEMBRE 2011

Heure	Point de l'ordre du jour	Thème
8.00 – 9.00		<i>Inscription</i>
9.00 – 9.15	1	Ouverture de la réunion: Déclaration d'ouverture par Bert Lenten, Adjoint de la Secrétaire Exécutive de la CMS qui assure le Secrétariat pas intérim de l'Accord.
9.15 – 9.30	2	Adoption des règles de procédure: <ul style="list-style-type: none"> Règles de procédure provisoires (UNEP/GA/MOP2/Doc.2/Rev.1)
9.30 – 9.45	3	Élection des Administrateurs: Conformément à la règle 5 (2) des Règles de Procédure, les administrateurs suivants seront élus : Président et Vice-président de la Réunion.
9.45 – 10.00	4	Adoption de l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> Ordre du jour provisoire (UNEP/GA/MOP2/Doc.4.1/Rev.1) Ordre du jour provisoire annoté et calendrier de la réunion (UNEP/GA/MOP2/Doc.4.2) Liste des documents (UNEP/GA/MOP2/Doc.4.3)
10.00 – 10.15	5	Rapport sur la vérification des pouvoirs: Un rapport oral sur la vérification des pouvoirs sera donné par le Secrétariat par intérim.
10.15 – 11.15	6	Rapports et déclarations des Parties et des États de l'aire de répartition: Tous les États de l'aire de répartition Parties ou non-parties font une brève synthèse de leurs activités les plus importantes et les plus récentes en faveur de la conservation des gorilles. <ul style="list-style-type: none"> <i>Voir documents d'information</i>
11.15 – 11.30		<i>Pause café</i>

Heure	Point de l'ordre du jour	Thème
11.30 – 12.00	7	Rapport du Secrétariat par intérim: Le Secrétariat par intérim fera un rapport sur ses activités pendant les trois dernières années. <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Secrétariat par intérim (UNEP/GA/MOP2/Doc.7)
12.00 – 12.10	8	Rapport du dépositaire: Le Secrétariat de la CMS fera son rapport de dépositaire pour les trois dernières années. <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du dépositaire (UNEP/GA/MOP2/Doc.8)
12.10 – 12.30	9	Rapport du Comité Technique : Un rapport de la 1 ^{ère} réunion du Comité Technique à Kigali en mars 2011 sera délivré par le Président du CT, Antoine Mudakikwa (Rwanda). <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la première réunion du Comité Technique (<i>Kigali, Rwanda, 29-30 mars 2011</i>) (UNEP/GA/MOP2/Doc.9)
12.30 – 14.00		<i>Pause déjeuner</i>
14.00 – 15.30	10	Rapports des observateurs: Tous les observateurs gouvernementaux et non-gouvernementaux sont invités à donner une vue d'ensemble de leurs activités les plus importantes et les plus récentes en faveur de la conservation des gorilles. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Voir documents d'information</i>
15.30 – 15.50	11	Vue d'ensemble du statut de conservation des gorilles et de leurs habitats à travers toute leur aire de répartition: Une présentation orale sur le statut de conservation des gorilles sera effectuée par l'un des experts des gorilles.
15.50 – 16.10	12	Vue d'ensemble de 2009, Année Internationale du Gorille : Une présentation orale sur l'Année Internationale du Gorille sera effectuée par Ian Redmond, Ambassadeur de l'Année du Gorille et de la CMS. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Voir documents d'information</i>
16.10 – 16.30		<i>Pause café</i>
16.30 – 17.30	13	Élection d'experts supplémentaires auprès du Comité Technique: Le Secrétariat par intérim présentera une liste de candidats désignés par les membres du CT pour les trois postes d'experts supplémentaires auprès du CT. Les Parties sont invitées à discuter et à choisir trois experts parmi les candidats désignés. <ul style="list-style-type: none"> • Experts supplémentaires auprès du Comité Technique (UNEP/GA/MOP2/Doc.13)
17.30		<i>Fin du Jour 1</i>

JOUR 2: 27 NOVEMBRE 2011

Heure	Point de l'ordre du jour	Thème
9.00 – 10.00	14	Cadre institutionnel de l'Accord: Le Secrétariat par intérim fera une brève synthèse du cadre institutionnel et présentera un projet de résolution 2.3. Les Parties sont invitées à discuter et à adopter la résolution. <ul style="list-style-type: none">• Cadre institutionnel de l'Accord : Projet de Résolution 2.3 (UNEP/GA/MOP2/Doc.14)
10.00 – 10.45	15	Coopération en matière d'application des lois: Le Secrétariat par intérim présentera un projet de Résolution 2.1. Les Parties sont invitées à discuter et à adopter la résolution. <ul style="list-style-type: none">• Coopération en matière d'application des lois: Projet de Résolution 2.1 (UNEP/GA/MOP2/Doc.15)
10.45 – 11.30	16	Examen des Plans d'Action afférents à l'Accord: Le Secrétariat par intérim proposera des pistes pour progresser vers une mise à jour des Plans d'Action afférents à l'Accord. Les Parties sont invitées à discuter et à prendre une décision concernant la procédure d'examen. <ul style="list-style-type: none">• Examen des Plans d'Action afférents à l'Accord (UNEP/GA/MOP2/Doc.16)• <i>Voir documents d'information</i>
11.30 – 11.45		<i>Pause café</i>
11.45 – 12.30	17	Format du reporting sur la mise en œuvre des Plans d'Action afférents à l'Accord : Le Secrétariat par intérim présentera un projet de format pour les rapports nationaux sur la mise en œuvre des Plans d'Action afférents à l'Accord. Les Parties sont invitées à discuter et à approuver le format ou à apporter les modifications requises. <ul style="list-style-type: none">• Projet de format de reporting pour la mise en œuvre des Plans d'Action afférents à l'Accord (UNEP/GA/MOP2/Doc.17/Rev.1)
12.30 – 14.00		<i>Pause déjeuner</i>
14.00 – 14.45	18	Affaires financières et administratives : Le Secrétariat par intérim présentera son rapport financier pour les trois années 2009 - 2011, une vue d'ensemble de la contribution des parties, et présentera son projet de budget pour les trois années 2012 - 2014. La Résolution 2.2. sur les affaires financières sera présentée. Les Parties sont invitées à discuter et à adopter la Résolution. <ul style="list-style-type: none">• Affaires financières et administratives: Projet de Résolution 2.2 (UNEP/GA/MOP2/Doc.18)
14.45 – 15.00	19	Date et lieu de la prochaine réunion

Heure	Point de l'ordre du jour	Thème
15.00 – 15.30	20	Divers
15.30 – 15.50	21	Approbation des décisions et des points d'intervention
15.50 – 16.00	22	Clôture de la réunion